

Morières
lès Avignon

Morières, le 22/07/2022

**NOTE D'INFORMATION
AUX FAMILLES
RENTREE 2022/2023
ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR**

Chers parents,

A la rentrée scolaire 2022/2023 les modalités d'inscription et d'organisation des accueils périscolaires du soir évoluent.

Les inscriptions se déroulent sur 2 périodes distinctes :

- **1^{ère} Période : du jeudi 1^{er} au 16 septembre inclus**

Les inscriptions des accueils périscolaires du soir **seront ouvertes du lundi 1^{er} Août au mercredi 14 Septembre 2022** sur le portail familles et au Guichet Unique.

Elles seront annulables et modifiables, seule l'activité libre (AL) sera proposée durant cette quinzaine.

- **2^{ème} Période : du lundi 19 septembre 2022 au 7 juillet 2023**

Les inscriptions des accueils périscolaires du soir **seront ouvertes du lundi 1^{er} Août 2022 au 5 juillet 2023** sur le portail familles et au Guichet Unique.

Elles seront annulables et modifiables jusqu'au 15 septembre inclus, uniquement.

Pour les enfants scolarisés en élémentaire, vous aurez le choix d'inscrire vos enfants en activité libre (AL) ou en accompagnement à la scolarité (AAS), chaque jour de la semaine et ce jusqu'à 48h avant le jour de présence.

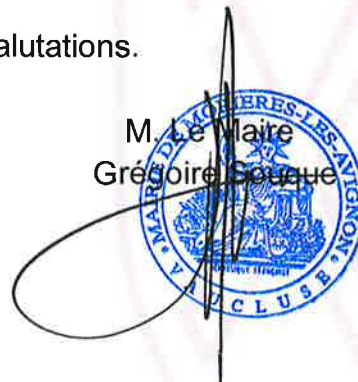
Le nombre de places des activités d'accompagnement à la scolarité (AAS) sera bloqué en fonction du nombre d'agents afin de garantir un service de qualité. Les enfants en AAS ne pourront pas être récupérés avant 17h30.

IMPORTANT : A compter du 15 Septembre, les familles ne pourront plus modifier ou annuler leurs réservations, sauf pour raison médicale (avec justificatif à envoyer au Guichet Unique).

Cette organisation est susceptible d'être modifiée en cas d'évolution des protocoles sanitaires.

Veuillez agréer, chers parents, mes respectueuses salutations.

M. Le Maire
Grégoire Souque



HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr